COMMUNE DE MALANGE

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 15 septembre 2026 à 19h15

Le conseil municipal de la commune de MALANGE s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale en date du 14 août 2026, sous la présidence du Maire, Hervé GUIBELIN.

Présents : Hervé GUIBELIN, Stéphanie BLANCON GRENOT, Mathias GIRARDIN, Ludovic BRASSEUR, Elfi BARBARIN, Vanessa COURDEROT, Antoine PRIEUR-DREVON
Absents excusés : David CHECHILLOT, Pascal COURDEROT
Absent :
Secrétaire de séance : Ludovic BRASSEUR
Quorum : 6

Ordre du jour :

- Approbation du Procès-Verbal de la séance du 28 juillet 2026
- Présentation du document de valorisation financière
- Bois : état d'assiette, affouage
- Questions diverses :

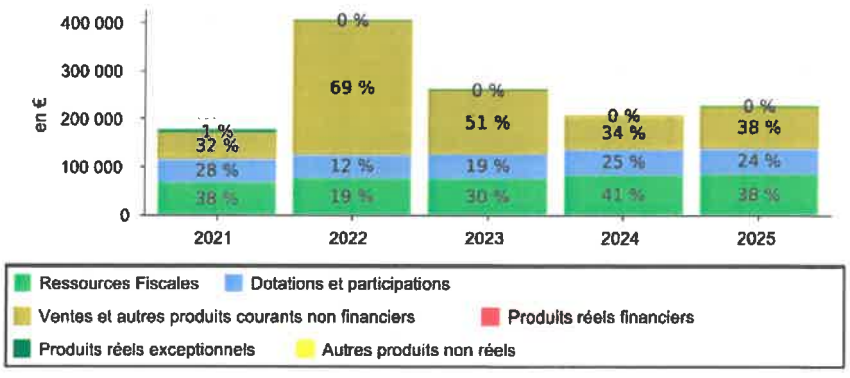
1. Approbation du procès-verbal du 28 juillet 2026.

Il n'y a pas de remarques, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

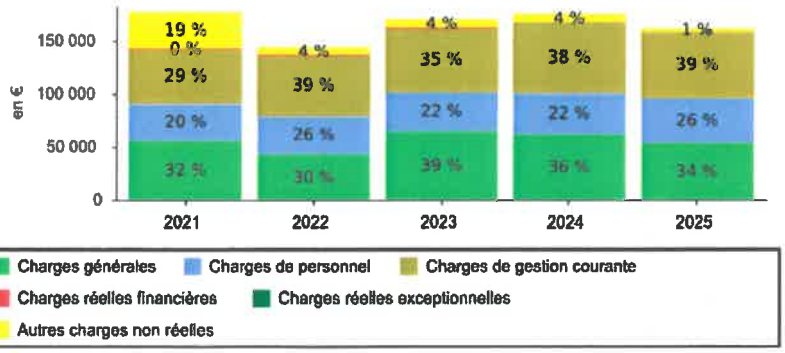
2.Présentation du document de valorisation financière (par Valérie BONNAMOUR).

Monsieur le Maire remercie Madame BONNAMOUR, conseillère aux décideurs locaux (CDL) de s'être rendue disponible pour présenter aux élus le document de valorisation financière et fiscale de la commune arrêté à fin 2025.
Elle explique les différentes pages de ce document tant sur le fonctionnement que l'investissement en dépenses et en recettes ; sur l'autofinancement et la fiscalité avec un historique depuis 2021. Elle présente également les comparatifs avec d'autres communes de la même strate.
Le bilan fait apparaître un, une trésorerie de 590 168 €, et une capacité de désendettement de 0,61, valeur qui est notamment consultée par les banques lors de demande d'emprunt.
Voici quelques graphiques présentés aux élus.

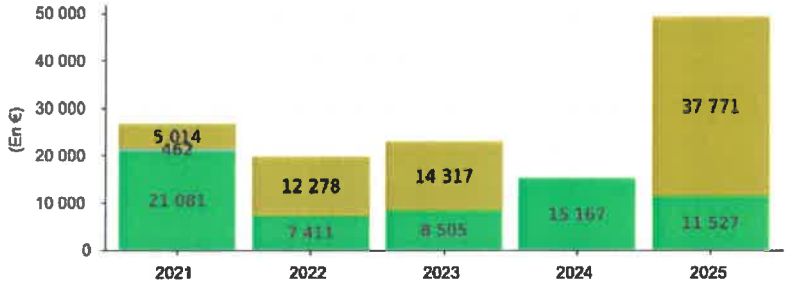
Structure et évolution des recettes de fonctionnement



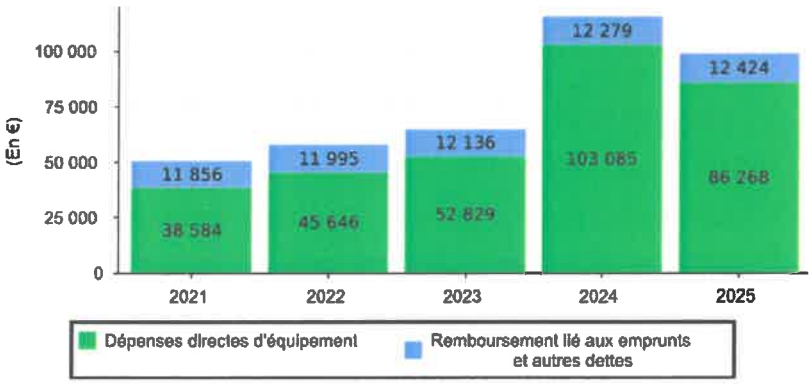
Structure et évolution des dépenses de fonctionnement



Evolution des principales recettes d'investissement

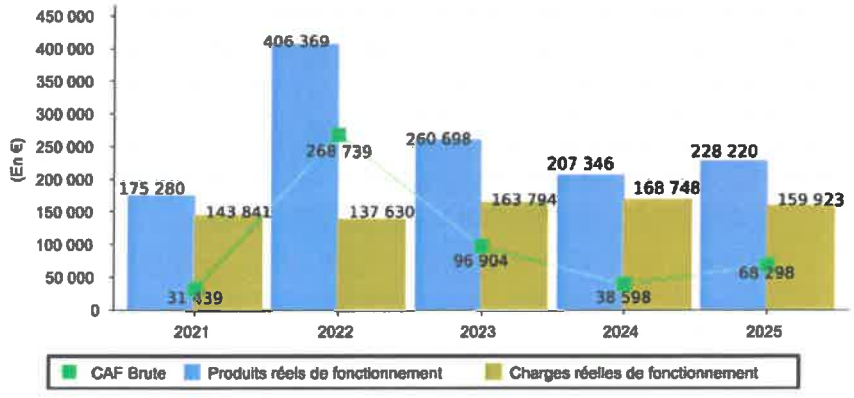


Evolution des principales dépenses d'investissement

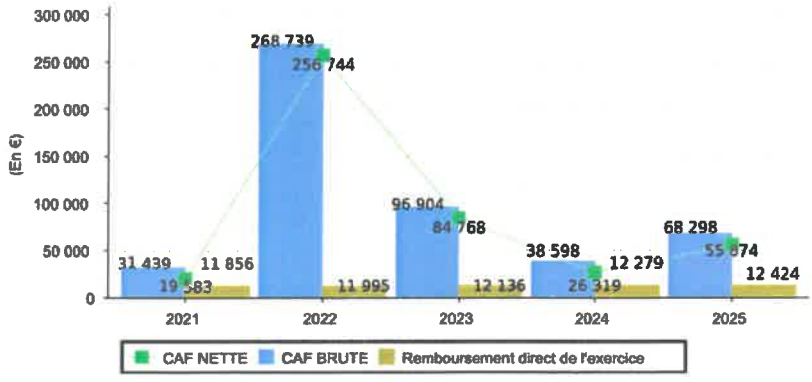


Evolution de la CAF (Capacité d'AutoFinancement)

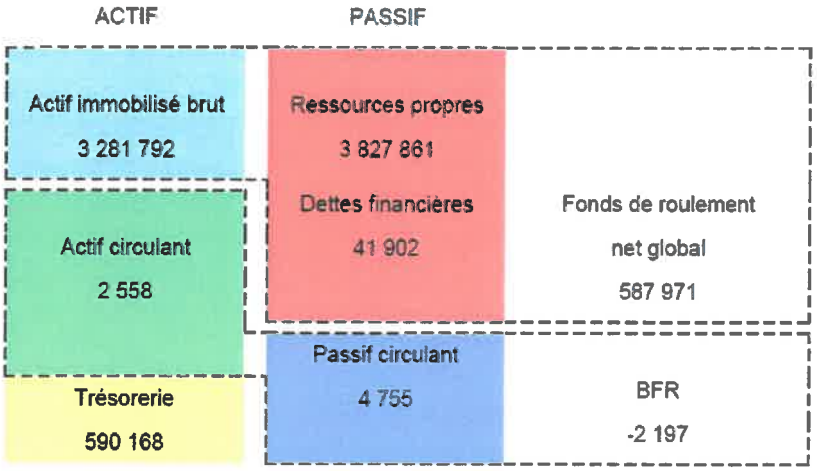
CAF Brute = Produits réels de fonctionnement - Charges réelles de fonctionnement



CAF Nette = CAF Brute - Remboursement des dettes en capital



Bilan en 2025

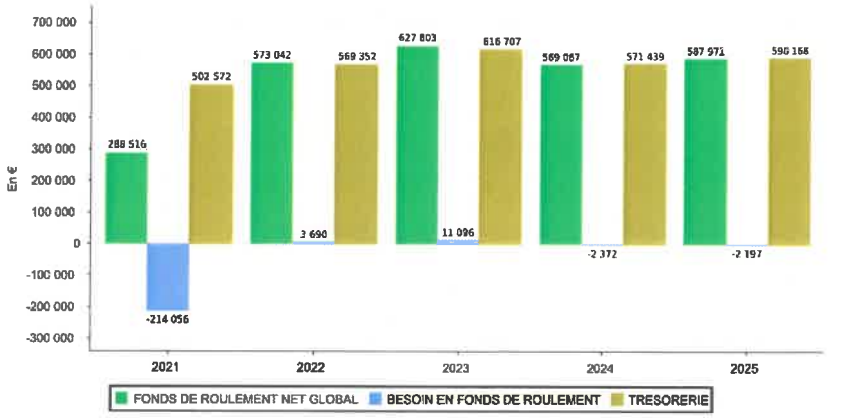


Fonds de Roulement (FDR) permet de couvrir le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.

Trésorerie comprend le solde du compte au Trésor,

Trésorerie = FDR - BFR = 590 168

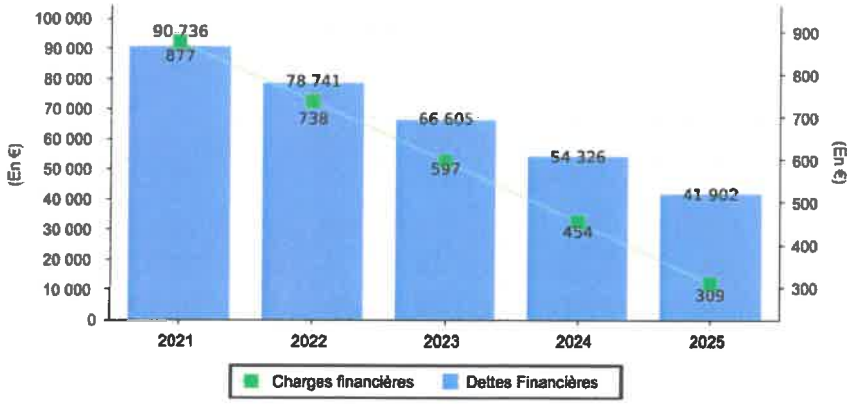
Evolution des éléments du bilan



FDR :
587 971 €
Trésorerie :
590 168 €

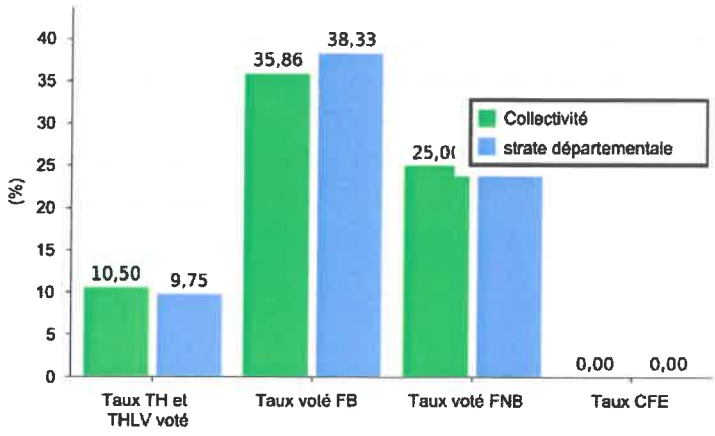
Endettement :

Evolution des dettes et charges financières



Fiscalité :

Comparaison des taux en 2025
TH : Taxe Habitation
TFB : Taxe Foncière sur le Bâti
TFNB : Taxe Foncière sur le Non Bâti



En conclusion, la commune se porte bien

En €	Tableau de synthèse					Evolution		
	2021	2022	2023	2024	2025	Evolution	2024/2025	2021/2025
Produits réels de fonctionnement	175 280	406 369	260 698	207 346	228 220		10,1 %	30,2 %
Charges réelles de fonctionnement	143 841	137 630	163 794	168 748	159 923		-5,2 %	11,2 %
Capacité d'autofinancement brute	31 439	268 739	96 904	38 598	68 298		76,9 %	117,2 %
Capacité d'autofinancement nette	19 583	256 744	84 768	26 319	55 874		112,3 %	185,3 %
Dépenses d'équipement	38 584	45 646	52 829	103 085	86 268		-16,3 %	123,6 %
Dettes financières	90 736	78 741	66 605	54 326	41 902		-22,9 %	-53,8 %
Fonds de roulement	288 516	573 042	627 803	569 067	587 971		3,3 %	103,6 %
Trésorerie	502 572	569 352	616 707	571 439	590 168		3,3 %	17,4 %

Arrivée de Vanessa COURDEROT.

Après avoir échangé sur différents points, le Conseil Municipal remercie et libère Mme BONNAMOUR.

3. Bois : Etat d'assiette et affouage (Délibérations 040-2026 et 041-2026)

L'ONF propose les coupes 8r, 10r, 20af, 21af, 26j pour l'état d'assiette 2027. Du fait de la sécheresse de cet été, Monsieur le Maire propose de décaler sur 2028 les parcelles 20af et 21af. Après vérification, une seule parcelle est prévue en 2028 sur le plan d'aménagement forestier.
Un élu relève que les ressources de la commune proviennent majoritairement du bois, il faut donc être vigilant et trouver le bon équilibre.
Monsieur le Maire précise que de nombreux bois seront proposés sur le marché à la suite de nombreuses coupes en Forêt de Chaux.

Le Conseil Municipal, après avoir échangé, valide les coupes 8r, 10r et 26j pour l'état d'assiette 2027.

Par ailleurs, les produits des parcelles 4, 6 et 41 sont destinés à l'affouage sur pied.
Le nombre de stère maximum par affouagiste sera de 30 stères. L'exploitation aura lieu avant le 15/04/2027 et les lots devront être sortis pour le 31/08/2027. Le surplus pourra être vendus en bois énergie. La dernière vente de bois énergie a été facturée à 40 € la tonne.

Le Conseil Municipal, valide les produits des parcelles 4, 6 et 41 à l'affouage sur pied ainsi que le règlement par 7 voix pour.

4. Questions diverses

Démission : Monsieur le Maire informe les élus de la démission de Mme PARROT Emilie pour raisons personnelles.

Travaux :

- plancher du clocher : à la suite d'une erreur, le devis a été corrigé. Il y a une plus-value de 250 € environ sur les matériaux.
- DECI Voleris : les travaux commenceront à l'automne.
- Panneaux affichage : en mairie, à poser.

- Porte sacristie : devis à faire.
- RD 238 entre Romange et Malange : le Département a prévenu seulement 2 jours avant d'effectuer les travaux.
- Atelier communal : installation de l'escalier dans le local

- Prochain conseil municipal : 20/10/2026 à 19h.

- Signalements divers :
 - Salle des fêtes : fuite d'eau sur un siphon
 - Bois des Jonquilles : plusieurs arbres tombés qui gênent le passage.

- Dégâts intempéries : la grêle de la fin août a généré des dégâts sur les vitraux de l'Eglise, sur les volets et la pompe à chaleur du logement rue Saint Pierre et sur un mât d'éclairage rue des Vignes. Une déclaration a été faite à l'assurance. La commune attend plusieurs devis pour ces réparations.

- Regroupement sur le territoire de la commune : il est proposé de recenser le besoin des habitants concernant le ramonage des cheminées et de solliciter une seule et même entreprise afin de négocier notamment les coûts de déplacements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.

Le Maire, Hervé GUIBELIN



Présents : Hervé GUIBELIN, Stéphanie BLANCON GRENOT, Mathias GIRARDIN, Ludovic BRASSEUR, Elfi BARBARIN, Vanessa COURDEROT, Antoine PRIEUR-DREVON
Absente excusée : David CHECHILLOT, Pascal COURDEROT
Absent :
Secrétaire de séance : Ludovic BRASSEUR

N° délibérations	Objet
040-2026	Etat d'assiette des coupes
041-2026	Affouage

Nom	Le Président de séance	Nom	Le/La secrétaire de séance
Hervé GUIBELIN		Ludovic BRASSEUR	